

Réf: Dossier N° : 19729

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « IVOIRIENNE D'INTERVENTION ET DE SECURITE » en abrégé «2IS »****Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX AGHIEN, 08 BP 1291
ABIDJAN 08**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Décembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 08 Janvier 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRIENNE D'INTERVENTION ET DE SECURITE » en abrégé «2IS ».

Objet: Gardiennage, brigade cynophile, sécurité électronique, assistance sécurité, télésurveillance, tracking, géolocalisation, vente de matériels électroniques. Plus généralement, la société pourra effectuer toutes opérations juridiques, économiques, financières, civiles, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tous autres similaires ou connexes et ce tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX AGHIEN, 08 BP 1291
ABIDJAN 08

GERANT: Monsieur ZEKRE GERARD HONORE.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-412 du 08/01/2016 au Tribunal du Commerce
d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°257 du 08/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

